



LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 octobre 2019

LES DELIBERATIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES, EN MAIRIE, AUPRES DE L'ACCUEIL

Affichées en mairie le **14 OCT. 2019**

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JUIN 2019

Le conseil a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 juin 2019.

REVISION DU PLU – DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le conseil prend acte de la tenue du débat relatif au Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

DECISION MODIFICATIVE N°2/2019 – BUDGET GENERAL DE LA VILLE

Le conseil, par 23 voix pour et 6 abstentions, approuve par chapitre, la décision modificative n° 2 au budget général 2019, arrêtée en dépenses et en recettes à -165 032,00 euros pour la section de fonctionnement et à -1 072 224,00 euros pour la section d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Chapitres	Dépenses	Recettes
002	Excédent reporté fonct.	0	0
920	Services généraux des administrations publiques	39 569,00	0
921	Sécurité et salubrité publiques	-30 000,00	0
922	Enseignement - Formation	-28 000,00	-12 000,00
923	Culture	0	0
924	Sport et jeunesse	7 195,00	-50 000,00
925	Interventions sociales et santé	25 136,00	0
926	Famille	-5 121,00	-135 000,00
927	Logement	0	0
928	Aménagement et services urbains, environnement	60 792,00	25 380,00
929	Action économique	358 000,00	3 490,00
931	Dettes et opération financières	0	0
932	Dotations et participations financières	1 304,00	0
933	Impôts et taxes non affectées	0	3 098,00
934	Transferts entre sections	0	0
938	Dépenses imprévues	234 551,00	0
939	Virement à la section d'investissement	-828 458,00	0
	TOTAL	-165 032,00	-165 032,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres		Dépenses	Recettes
001	Déficit reporté investissement	0	0
900	Services généraux des administrations publiques	-35 345,00	0
901	Sécurité et salubrité publiques	4 365,00	0
902	Enseignement - Formation	-176 073,00	0
903	Culture	0	0
904	Sport et jeunesse	-170 000,00	0
906	Famille	5 174,00	0
908	Aménagement et services urbains, environnement	-844 345,00	3 662,00
909	Action économique	0	3 960,00
910	Opérations patrimoniales	0	0
911	Dettes et autres opérations financières	0	0
912	Dotations, subventions, participations non affectées	0	-18 785,00
913	Impôts et taxes non affectées	0	77 397,00
914	Transfert entre sections	0	0
917	Opérations sous mandat	-365 000,00	-310 000,00
918	Dépenses imprévues	509 000,00	0
919	Virement de la section de fonctionnement	0	-828 458,00
95	Produit des cessions d'immobilisations	0	0
TOTAL		-1 072 224,00	-1 072 224,00

CREATION D'UNE MAISON MEDICALE PLURIDISCIPLINAIRE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil, à l'unanimité, se prononce favorablement sur le projet de création d'une maison médicale de santé pluridisciplinaire sur la dalle haute du Grand Centre à Saint-Ouen l'Aumône. Il autorise le Maire, ou son représentant à solliciter des subventions auprès de l'Agence Régionale de Santé, de l'Union Régionale des Professionnels de Santé, et du Conseil Départemental.

EXTENSION DU COSEC MARCEL PAGNOL PAR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BATIMENT SPORTIF – AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MANDAT AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 à la convention de mandat du 10 octobre 2016 confiant à la commune la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs au COSEC Marcel PAGNOL et autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention de mandat.

MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR DIVERSES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU BUDGET GENERAL

Le conseil, à l'unanimité, modifie l'autorisation de programme pour les opérations listées dans le tableau annexé à la délibération et modifie les montants et l'échéancier des crédits de paiement de l'ensemble des opérations gérées en AP/CP.

CREANCES IRRECOUVRABLES PRESENTEES PAR LE COMPTABLE PUBLIC – BUDGET GENERAL

Le conseil, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur pour le budget général les créances suivantes pour un montant total de 49 449,22 euros :

Motifs	Prestations diverses : restauration, périscolaire, études, droits de voirie ...		redevance ordures ménagères		total	
	Nb de pièces	montant	Nb de pièces	montant	Nb de pièces	montant
Clôture insuffisance d'actif sur redressement / liquidation judiciaire	4	218,65	0	0,00	4	218,65
Décédé et demande de renseignements négative	0	0,00	9	1 851,00	9	1 851,00
Poursuites sans effet	281	27 767,44	38	8 007,18	319	35 774,62
Reste à recouvrer inférieur au seuil de poursuites	11	66,83	2	23,40	13	90,23
Surendettement et décision effacement de dette	160	11 514,72	0	0,00	160	11 514,72
	456	39 567,64	49	9 881,58	505	49 449,22

PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil, à l'unanimité, décide de couvrir les restes à recouvrer de plus de 3 ans - antérieurs à 2017 - (après prise en compte des admissions en non-valeur), d'un montant de 293 073,58 euros.

PARTICIPATIONS FINANCIERES - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE PREVERT ET DE L'OFFICE DE RESTAURATION DU GROUPE SCOLAIRE MATISSE PAR LA MISE EN PLACE DE MODULAIRES - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 27 FEVRIER 2019

Le conseil, à l'unanimité, décide d'annuler la délibération du 27 mars 2019 approuvant les modalités d'attribution de fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et du Département au profit de la commune ainsi que les plans de financement pour les travaux d'extension du groupe scolaire Prévert et de l'office de restauration du groupe scolaire Matisse.

Il approuve les nouveaux plans de financement pour les travaux d'extension du groupe scolaire Prévert et de l'office de restauration du Groupe scolaire Matisse et autorise le Maire à solliciter la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et le Département pour l'octroi de fonds de concours et d'une subvention pour les dits travaux.

Il autorise le Maire ou son représentant à signer les documents afférents avec le Département et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

RETROCESSION PAR LA CACP DES PARCELLES CADASTREES EC 602 ET 603 SITUEES LIEUDIT « LA CROIX DU BOIS »

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'acquisition auprès de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise à l'euro symbolique des parcelles cadastrées EC n°602 et 603 situées lieudit « La Croix de Bois » et autorise le Maire ou son représentant à signer les actes d'acquisition afférents.

CONVENTION AVEC LE BAILLEUR EMMAUS POUR L'INSTALLATION DE RELAIS HERTZIEN ET DE MATERIEL DE VIDEOPROTECTION SUR UN IMMEUBLE

Le conseil, à l'unanimité, approuve la convention entre Emmaüs et la commune concernant l'utilisation à titre gracieux de terrasses ou de façades de l'immeuble situé 6 rue de la Cité du Parc à Saint-Ouen l'Aumône pour l'installation de relais hertzien et de matériel vidéo dans le cadre du dispositif de vidéo protection de la commune. Il autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention et les documents afférents.

CONVENTION POUR L'INSTALLATION DE RELAIS HERTZIEN ET DE MATERIEL DE VIDEOPROTECTION SUR UN IMMEUBLE SITUE AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Le conseil, à l'unanimité, approuve la convention entre Foncia Vexin et la commune concernant l'utilisation à titre gracieux de terrasses ou de façades de l'immeuble situé 13/15/17 avenue du Général de Gaulle à Saint-Ouen l'Aumône pour l'installation de relais hertzien et de matériel vidéo dans le cadre du dispositif de vidéo protection de la commune. Il autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention et les documents afférents.

CONVENTION POUR L'INSTALLATION DE RELAIS HERTZIEN ET DE MATERIEL DE VIDEOPROTECTION SUR DEUX IMMEUBLES SITUES RUE DE FLANDRES ET RUE DU SEQUOIA

Le conseil, à l'unanimité, approuve la convention entre Val d'Oise Habitat et la commune concernant l'utilisation à titre gracieux de terrasses ou de façades des immeubles situées sur les parcelles cadastrées BV 41 et BV 13, sis respectivement rue de Flandres et rue du Séquoia à Saint-Ouen l'Aumône pour l'installation de relais hertzien et de matériel vidéo dans le cadre du dispositif de vidéo protection de la commune. Il autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention et les documents afférents.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – TRANSFORMATION DE POSTES PERMANENTS

Le conseil, à l'unanimité, autorise au 1^{er} novembre 2019 les transformations de postes suivantes ;

EMPLOI/SERVICE	ANCIEN GRADE	NOUVEAU GRADE	TEMPS DE TRAVAIL
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	Auxiliaire principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Gardien de police municipale	Chef de police municipale	Gardien-Brigadier	Temps complet
Agent de service et de restauration	Adjoint technique Temps non complet 17h30	Adjoint technique	Temps complet
Coordinateur(trice) du secteur petite enfance	Psychologue de classe normale	Puéricultrice de classe supérieure	Temps complet
Gestionnaire Gros travaux de rénovation	Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet

Il autorise, dans le cadre de la promotion interne et suite à réussite à concours, la création au 1^{er} novembre 2019 les postes suivants :

EMPLOI/SERVICE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL
Gestionnaire Paie – service ressources humaines	Attaché territorial (2 postes)	Temps complet
Conseiller(ère) emploi formation à la CLEF	Rédacteur territorial	Temps complet
Assistant(e) de direction au sein du service de l'animation, de la vie associative et des sports	Assistant de conservation du patrimoine	Temps complet

Il dit qu'il y a lieu au 1^{er} novembre 2019 de compléter de précédentes délibérations en précisant l'emploi, le grade et la mention de pouvoir recourir à un contractuel comme suit :

EMPLOI/SERVICE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL
Responsable régie espaces verts	Agent de maîtrise	Temps complet
Gardien à L'imprévu – service culturel	Adjoint technique	Temps complet

Gardien à L'imprévu – service culturel	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet
Hotesse d'accueil à la Maison de Quartier de Chennevières	Adjoint administratif	Temps non complet 17h30
Agent d'entretien des installations sportives (3 postes)	Adjoint technique	Temps complet
Agent d'entretien des installations sportives (2 postes)	Agent de maîtrise	Temps complet
Agent d'entretien des installations sportives (5 postes)	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Gardien du Gymnase Clamart	Agent de maîtrise	Temps complet
Gardien du Gymnase Armand Lecomte et du dojo	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Gardien du COSEC Marcel Pagnol	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet
Agent d'entretien polyvalent au secteur environnement (3 postes)	Adjoint technique	Temps complet
Agent d'entretien polyvalent au secteur environnement (4 postes)	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Coordinateur (trice) du secteur animation seniors – service des affaires sociales et seniors	Rédacteur	Temps complet
Agent d'entretien polyvalent au secteur environnement (3 postes)	Adjoint technique	Temps complet
Peintre et agent polyvalent au département bâtiment	Adjoint technique	Temps complet
Agent polyvalent au département bâtiment (2 postes)	Adjoint technique	Temps complet
Maçon et agent polyvalent au département bâtiments	Adjoint technique	Temps complet
Maçon et agent polyvalent au département bâtiment	Agent de maîtrise	Temps complet
Agent polyvalent au département bâtiment (3 postes)	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Electricien au département bâtiments	Agent de maîtrise	Temps complet
Plombier au département bâtiment	Adjoint technique	Temps complet
Plombier au département bâtiment	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Gestionnaire de la régie bâtiment	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Gestionnaire de la régie voirie	Agent de maîtrise principal	Temps complet
Agent d'entretien voirie chauffeur poids lourds	Adjoint technique	Temps complet
Gardien du cimetière – service des affaires générales	Adjoint technique	Temps complet
Animateur de quartiers – Antenne du Clos du Roi (2 postes) – service animation, vie associative et sports	Adjoint d'animation	Temps complet
Agent polyvalent chargé de l'accueil central de l'hôtel de ville	Adjoint administratif	Temps complet
Agent administratif chargé de la billetterie et de la comptabilité du service culturel	Adjoint administratif	Temps complet
Chef de projet chargé des relations publiques et de la	Attaché	Temps complet

communication du service culturel		
Directeur(trice) du service des affaires générales	Attaché principal	Temps complet
Educateur de jeunes enfants à la crèche familiale	Educateur de jeunes enfants de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Régisseur du marché d'approvisionnement – service des affaires générales	Adjoint technique	Temps complet
Coordinateur de l'antenne d'animation du Clos du Roi – service animation, vie associative et sports	Animateur	Temps complet
Responsable du pôle foncier et patrimoine au sein du service de l'administration générale et de la commande publique	Attaché	Temps complet
Responsable du Relais Assistantes Maternelles et LAEP	Educateur de jeunes enfants de 1 ^{ère} classe	Temps complet
Responsable adjoint du service de la prévention et de la sécurité	Brigadier chef principal	Temps complet
Régisseur de la salle de spectacle – service culturel	Agent de maîtrise principal	Temps complet
Directeur(trice) du service communication	Attaché	Temps complet
Assistant de rédaction spécialisé dans les techniques numériques – service communication	Rédacteur	Temps complet
Directeur(trice) de la crèche du crocodile bleu	Infirmier en soins généraux de classe normale	Temps complet
Directeur(trice) de la crèche familiale	Infirmier en soins généraux de classe supérieure	Temps complet
Directeur(trice) du service des affaires sociales	Attaché	Temps complet
Directeur(trice) adjoint du service des affaires sociales	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Coordinateur du pôle soutien à domicile – service des affaires sociales	Rédacteur	Temps complet
Coordinateur temps périscolaire – service enfance	Rédacteur	Temps complet
Responsable pôle administratif et comptable – services techniques	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Chef(e) de projets espaces verts, responsable de l'environnement	Ingénieur	Temps complet
Administrateur (trice) du parc applicatif - DSI	Rédacteur	Temps complet
Agent des espaces verts	Agent de maîtrise	Temps complet
Assistante administrative au sein de la direction de prévention et de la sécurité publique et de la direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet

MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 17 DECEMBRE 1999 PORTANT ATTRIBUTION D'UN VEHICULE DE FONCTION AU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Le conseil, à l'unanimité, complète la délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 1999 définissant les modalités d'attribution d'un véhicule de fonction au Directeur Général des Services en autorisant l'attribution à ce dernier d'un véhicule d'une puissance de 8CV fiscaux.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX SECTIONS KARATE ET FOOTBALL DE L'ASSOA ET À L'ASSOCIATION LES COUGARS

Le conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'ASSOA Karaté, une subvention de 1 500 € au club de football américain, les Cougars et pour 2019, une subvention de 20 000 € à l'ASSOA football dans le cadre du dispositif d'aide à cette section, votée en 2017.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE POUR LE FINANCEMENT DE L'ACTION DU CENTRE POUR L'INSERTION, LA MOBILISATION ET L'EVALUATION SOCIALE (CIMES) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION ET AU FONDS SOCIAL EUROPEEN AU TITRE DU PROGRAMME EMPLOI ET INCLUSION POUR 2020 ET 2021

Le conseil, à l'unanimité, sollicite une subvention de 331 319,50 euros auprès du Conseil Départemental du Fonds Social Européen au titre de l'action « Dynamique et Projet » pour le financement du Centre pour l'Insertion, la Mobilisation et l'Evaluation Sociale.

DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE POUR LE BUDGET ANNEXE DES AIDES A DOMICILE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil, à l'unanimité, accorde une subvention complémentaire au CCAS d'un montant de 25 136 euros pour son budget annexe des aides à domicile 2019.

DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE DE LA CAISSE DES ECOLES A LA COMMUNE POUR LE FONCTIONNEMENT D'UN GROUPE SUPPLEMENTAIRE AU SEIN DU PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Le conseil, à l'unanimité, accorde une subvention complémentaire à la Caisse des écoles d'un montant de 7 195 € pour la mise en place d'un troisième groupe au sein du Programme de Réussite Educative.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil a pris acte des décisions prises par le maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Prochain conseil municipal : le 21 novembre 2019 à 20h30 à l'Hôtel de Ville.

Le Maire,


Laurent LINQUETTE

